

AA087

PERFECTIONNEMENT

2 jours 14 heures

1 834 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Comprendre les risques environnementaux

RC atteintes à l'environnement

OBJECTIFS

- Comprendre les spécificités des risques environnementaux
- Définir le cadre législatif et réglementaire en environnement
- Connaître les produits d'assurance et la souscription
- Comprendre l'évaluation des risques, les techniques de dépollution

PROGRAMME

REMARQUE : Toutes les modifications du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations, seront prises en compte dans nos contenus. Ordonnance 2016-131 du 10/02/2016 entrant en vigueur au 01/10/2016

A. DÉFINIR LE CADRE RÉGLEMENTAIRE ET LES RESPONSABILITÉS

1. État actuel des règles françaises applicables en matière d'environnement
2. Bases législatives de la protection de l'environnement (Charte, code environnement,...)
3. Cadre normatif / Fonctionnement des ICPE et incidence pour l'assurabilité
4. Responsabilités de l'exploitant et transfert vers l'assurance

B. COMPRENDRE LA SOUSCRIPTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

1. Objectifs et limites de l'analyse
2. Principes de l'analyse des risques environnementaux
3. Outils et procédures générales d'analyse (dossier technique, rapports, visite, référentiels,...)

C. RÉPERTORIER LES PRODUITS D'ASSURANCE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

1. Organisation du marché français
2. Catégories de garanties pouvant être mises en jeu du fait des risques environnementaux
3. Cadres d'assurances des risques environnementaux (exploitation de sites industriels ou commerciaux, activités professionnelles)

D. DÉFINIR LES MÉTHODES D'ANALYSES ET TECHNIQUES DE DÉPOLLUTION

1. Données générales sur les pollutions ; formes de pollution, mode de transport, risques et comportement dans les milieux
2. Méthodes de dépollution / réhabilitation des sols et des eaux
3. Contenu de l'expertise technique pour diagnostic et dépollution

PUBLIC

- Chargés de clientèle
- Agents généraux, courtiers
- Souscripteurs RC et spécialité environnementale
- Chargés d'indemnisation RC des entreprises
- Ingénieurs, inspecteurs techniques

PRÉ-REQUIS

Expérience professionnelle confirmée de la souscription RC des entreprises ou de la gestion des sinistres RC des entreprises.

POINTS FORTS

Le formateur prend appui sur un cas pratique RC atteinte à l'environnement et traite tous les principes juridiques, définitions, mécanismes clés et méthodologiques, étape par étape. Les participants s'entraînent ainsi à l'évaluation et à la souscription du risque.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

28 et 29 juin 
15 et 16 octobre 

Disponible en régions
sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.